COMMUNE DE VARENNES

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro : 20 ANNEE : 2014 Mois : mai

Sommaire :

Le mot du Maire

Informations générales et administratives

Vie de la commune

La parole est aux associations

A la découverte de notre territoire

Le mot du Maire

Par ce mot, je voudrais tout d'abord remercier une dernière fois l'équipe municipale sortante et tout particulièrement les 3 adjoints (mes anciens, comme j'avais l'habitude de les appeler) qui ont œuvré à mes côtés tout au long de ces 6 années.

Parmi eux, je me permets de délivrer une mention spéciale à Jacques OTTELET - il va m'en vouloir c'est sûr - qui depuis 1989 a accompli avec dévouement et efficacité sa tâche de maire (1995-2001) et d'adjoint (1989-1995 puis 2001-2014).

Cette page est tournée, une nouvelle équipe est en place.

Le conseil municipal a décidé de réduire le nombre d'adjoints de 3 à 2, à savoir Vincent AHU et Aline GALLY qui, je n'en doute pas, apporteront avec leur jeunesse une dynamique positive à la commune.

❖

Ce bulletin municipal qui se veut un petit journal d'information de la vie de la commune conservera sa forme habituelle, avec quelques améliorations. Sa fréquence de parution restera de 3 par an, en janvier, mai et septembre.

N'oubliez pas que vous pouvez également consulter le site de la commune à l'adresse suivante : www.mairie-varennes-89.com

Informations générales et administratives

Présentation de la nouvelle équipe municipale

➢ Conseil Municipal – les commissions communales:

- Maire : Maurice MOCQUOT
- Adjoints (2 au lieu de 3 comme dans les mandats précédents) : Vincent AHU, Aline GALLY
- Conseillers : Mesdames Monique OTTELET, Marie CASTEL, Bernadette BARBIER, Isabelle DOMINJON Messieurs André LEFEVRE, Eric MANACH, Pascal FEVRE, Bernard DEVELEY

Monsieur Vincent AHU sera plus particulièrement chargé du secteur de l'eau potable ainsi que de la communication.
Madame Aline GALLY sera quant à elle chargée des locations des logements et de la salle de loisirs ainsi que de l'organisation des fêtes et cérémonies.
Le travail des employés communaux reste du ressort exclusif de Maire
Madame Bernadette BARBIER est responsable de la commission « Urbanisme, Aménagement de l'Espace-Environnement «
Monsieur Pascal FEVRE aura la charge de la commission « Bâtiments communaux-voiries »
Les commissions « Appel d'offres » et « Finances » sont sous la responsabilité du Maire.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) présidé par le Maire, est composé de 4 élus (Vincent AHU, Bernadette BARBIER, Isabelle DOMINJON et Monique OTTELET) et de 4 non élus (Mesdames Germaine MARGUERITTE, Pierrette TUPINIER, Chantal TUPINIER et Claire LAUGELOT)

➢ Les Commissions Intercommunales et leurs titulaires sont les suivants :

- CCPC (Communauté de Commune du Pays Chablisien) : Maurice MOCQUOT
- SAEP (Syndicat d'Alimentation en Eau Potable) : Vincent AHU et Pascal FEVRE
- SDEY (Syndicat départemental d'Energie de l'Yonne) : Maurice MOCQUOT
- SIVOS (Syndicat intercommunal à Vocation Scolaire) : Maurice MOCQUOT, Marie CASTEL et Aline GALLY
- Syndicat de Gestion du Collège de Chablis : Aline GALLY
- Syndicat d'Aménagement de la Vallée du Serein : Maurice MOCQUOT

La Communauté de Commune du Pays Chablisien (CCPC)

Lors de sa première séance plénière réunie le 17 avril à Saint-Cyr les Colons, le Président, et les Vice-présidents ont été élus :

- Président : Monsieur Patrick GENDRAUD, Maire de Chablis
- Vice-président chargé des Finances : Monsieur Etienne BOILEAU, adjoint à Chablis
- Vice-président chargé des Travaux : Monsieur Alain GARNIER, adjoint à Pontigny
- Vice-présidente chargée des Personnes Agées et de la Santé : Madame Chantal ROYER, maire de Ligny le Châtel
- Vice-présidente chargée de l'Enfance-Jeunesse : Madame Hélène COMOY, adjointe à Poilly s/Serein
- Vice-président chargé de l'environnement : Monsieur Jean MICHAUT, maire de Beine
- Vice-présidente chargée de la Culture et du Tourisme : Madame Marie-Jo VAILLANT, adjointe à Chablis.

Monsieur Vincent AHU, délégué suppléant est membre de la commission Tourisme et Culture.
Monsieur Maurice MOCQUOT, délégué titulaire, est membre de la Commission Santé, Personnes âgées.
En investissement, outre la Maison de Santé de Ligny le Châtel, dont les travaux sont en cours, les travaux de mise aux normes et d'extension de l'EHPAD de Ligny le Châtel, ainsi qu'un projet de Maison de Santé à Chablis, sont inscrits et seront à l'étude en cours d'année.

Présentation du budget et de la situation financière de la commune

- Budget communal : Fonctionnement : 347 691€
  Investissement : 191 888€
- Budget assainissement : Exploitation : 15 800€
  Investissement : 447 277€
- Budget CCAS : fonctionnement : 4 121 €

Les taux d'imposition :

	Commune	Moyenne départementale
Taxe habitation	19,86 %	22,96 %
Foncier bâti	13,91 %	20,07 %
Foncier non bâti	33,80 %	44,64 %
CFE (Cotisation foncière des Entreprises qui remplace la taxe professionnelle)	23,42 %	Forfait non communiqué

L'endettement de la commune :

La commune est très faiblement endettée, 5 emprunts sont en cours dont 1 se termine cette année, et 2 en 2015. La charge de notre dette par rapport aux recettes de fonctionnement est de 6.09% (le maximum autorisé est de 22%)

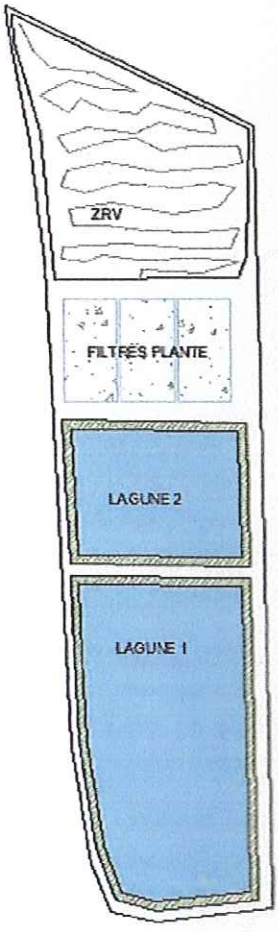

Dossier assainissement

Cet investissement devenu indispensable constitue le chantier majeur de ce début de mandat. Pour rappel, le dossier a été ouvert dès 2010, mais les études préalables beaucoup plus longues que prévues compte tenu des exigences successives de la police de l'eau et surtout de l'agence Bassin Seine Normandie, principal organisme de subvention, n'ont pas permis de lancer les travaux avant la fin du mandat précédent.

Les études préalables étant désormais achevées, nous connaissons enfin la forme que prendra notre future STEU (Station de Traitement des Eaux Usées) : elle sera composée de 2 lagunes d'une surface totale de 3 500m² suivies en aval d'une étape de 3 filtres à sable plantés de roseaux et pour terminer, une ZRV (Zone de Rejet Végétalisée) qui permettra de réduire au maximum l'impact des rejets sur le milieu naturel.

Son implantation se fera sur le terrain de 1ha au lieu dit « la Grand Place », acquis en 2013 par la commune, situé sur le chemin de la Grand Place après l'actuelle station d'épuration.

Voici le plan tel qu'il nous a été fourni par le bureau d'Etude Sciences Environnement.

Schéma extrait du dossier réalisé par le bureau d'étude sciences environnement

Projets investissement pour l'année en cours

Outre le dossier assainissement qui prend une large place dans notre budget investissement mais pour lequel aucune date de démarrage de travaux n'est pour le moment envisagé (en fait, ce sera au mieux en fin d'année et plutôt en 2015), nous avons également inscrit la construction d'un local technique au stade pour permettre à l'US VARENNES de ranger son matériel, actuellement disposé un peu partout sur la commune, et le remplacement des fenêtres des logements du bâtiment locatif place de l'Eglise.
Ces 2 projets ne seront définitifs qu'après étude de la Commission Bâtiments Communaux et validation par le Conseil Municipal

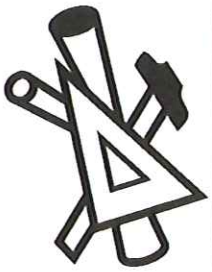

Transports scolaires

La réinscription des élèves pour l'année scolaire 2014-2015 est automatique.

Tout élève ne souhaitant plus être transporté par les transports scolaires devra se désinscrire au moyen de la fiche inscription / désinscription ou par internet sur le site transports-scolaire.cg89.fr **avant le 30 juin**. Passé cette date, l'inscription étant renouvelée automatiquement, la famille devra s'acquitter de la facture pour l'année future.

Les nouveaux arrivants ou les élèves changeant de cycle ou de situation (déménagement) doivent s'inscrire avec la fiche inscription ou sur le site internet mentionné plus haut **entre le 2 mai et le 11 juillet**

Vie de la commune

La nuit des étoiles

La nuit des Etoiles, prévue début août comme l'an dernier, ne pourra pas avoir lieu chez nous cette année.
Toutefois, compte tenu du succès de la précédente édition, nous proposons dans les mêmes conditions, une « Nuit découverte de l'Astronomie » qui aura lieu le 28 juin au stade. De plus amples informations vous seront fournies ultérieurement

La salle de Loisirs

En 2013, la salle a été louée 14 fois (7 locations commune, 2 hors commune et 5 aux associations) pour un rapport de 1 800€.
C'est le plus faible taux d'occupation depuis 6 ans, la meilleure année étant 2011 avec 21 locations.

Entretien des haies et brûlage

Pensez à tailler les haies, arbres et arbustes en limite du domaine public, ceux-ci ne doivent en aucun cas gêner la circulation piétonne ou automobile.
Les déchets verts issus de ces tailles et de votre entretien de jardin doivent être transportés en déchetterie à Maligny. Ils ne doivent pas être brulés sur place, même dans un incinérateur (la loi l'interdit ; de plus, bien souvent, cela représente une gêne pour le voisinage)
Afin d'éviter tous désagréments avec vos voisins, merci de bien vouloir vous conformer à cette simple règle de respect.

La parole est aux associations

Le Comité de fêtes

Le Comité des fêtes tire un bilan positif de l'année 2013, avec une belle participation lors de la marche d'octobre ainsi que lors de l'après midi récréatif de novembre. Ce début d'année, vous avez été nombreux à participer à notre après midi récréatif qui voit maintenant des adeptes de nos villages voisins.

La marche de printemps a eu son succès également avec pas moins de 70 marcheurs ! Lors de l'assemblée générale de ce début d'année, quelques petits changements sont intervenus au sein du bureau :

Mme Gaëlle Bogureau présidente,
Mr Martial Massé vice président,
Mme Bernadette Barbier secrétaire,
Mme Sylviane Potherat trésorière.

Nous vous convions lors de nos prochaines manifestations pour cette année :

- Randonnée d'automne le 5 octobre
- Première foire aux jouets le 9 novembre
- Après midi récréatif le 23 novembre

Nous comptons une nouvelle membre a qui nous souhaitons la bienvenue, mais nous restons néanmoins peu nombreux, alors n'hésitez pas à rejoindre notre association, nous pourrions ainsi envisager d'autres manifestations, tisser des liens et faire vivre notre village.

Gaëlle Bogureau

US Varennes

La saison se termine le 22 juin avec un bilan qui est dans l'ensemble positif. Les U10 et U11 sont dors et déjà qualifié pour la finale départementale à Auxerre, le 14 juin.

Le 29 mai, jour de l'Ascension, le club organise son traditionnel tournoi jeunes. Plus de 400 jeunes footballeurs âgés de 5 à 13 ans vont former 38 équipes, encadrés de 30 bénévoles, licenciés et des jeunes du club qui seront aussi investi du rôle d'arbitre. Autant de bonnes volontés pour faire de cette journée une occasion de célébrer la fête du ballon rond dans un esprit sportif et fair-play.

N'hésitez pas à venir nombreux au stade ce jour là. Les joueurs font preuve d'enthousiasme de courage et de volonté à la hauteur des efforts engagés par tous pour le club.

Le président Gilbert Cunéaz

Ecole de Varennes

Carnaval

Les élèves de l'école ont défilé dans les rues de Varennes avec le soleil. Nous remercions les habitants pour leur accueil et pour leur générosité. Ce fut une agréable matinée.

Classe découverte

Les élèves des écoles de Varennes, de Lordonnois ainsi que les CM1 de Ligny partiront en Touraine du 10 au 13 juin. Ils pourront découvrir les châteaux de Chambord, Chenonceau et Blois.

P'tit Tour

Les élèves de Varennes et les CM1/CM2 de Ligny ont enfourché leur vélo comme à chaque printemps pour préparer et réaliser le P'tit Tour à vélo du 23 mai. Les élèves ont parcouru quarante kilomètres dans la journée. Et se sont joints à une centaine d'enfants d'autres écoles pour pique-niquer dans le cloître de l'abbaye de Pontigny.

Kermesse

La kermesse se déroulera le dimanche 1er juin à l'école de Varennes à partir de 14h. L'après-midi commencera avec le spectacle des élèves des écoles maternelle et élémentaire puis les enfants pourront s'amuser sur différents stands de jeux. A cette occasion, une tombola est organisée. Les enfants passent dans le village mais il est possible qu'ils ne passent pas partout. Si vous désirez acquérir des tickets, n'hésitez pas à passer à l'école pour en acheter ou alors vous pourrez en trouver en vente le jour de la kermesse.

Arnaud Dubois

Le Tennis de table

La saison 2013-2014 s'achève bientôt. Le dernier tour de championnat, le vendredi 16 mai scellera l'avenir des équipes. Les 2 équipes de promo d'excellence: une devrait se maintenir si elle gagne le dernier match. Tandis que la deuxième descend en Honneur. La première division peut se maintenir si elle gagne aussi ce dernier match.

La troisième division monte sans problème en deuxième division avec une très belle saison.

Enfin, la quatrième division reste dans cette division l'année prochaine.

Je vous rappelle que les résultats des matchs de championnat sont visibles dans l'Yonne Républicaine le mercredi suivant les matchs.

Isabelle Monnier, secrétaire du club du TT Varennes, responsable du championnat de tennis de table de l'Yonne

LUMIÈRES SUR L'ABBAYE DE PONTIGNY

L'histoire de l'abbaye de Pontigny commence en 1114. C'est dans la vallée du Serein, au nord de la Bourgogne, à trois lieues de Chablis, que des moines conduits par un ami de saint Bernard fondent alors la deuxième " fille " de Cîteaux. En choisissant cet endroit, ils inaugurent la véritable expansion de l'Ordre cistercien qui rayonnera bientôt à travers l'Europe tout entière.

Les " moines blancs " s'associent des frères convers, sans doute originaires de la région, et entreprennent les aménagements hydrauliques nécessaires au bon fonctionnement de leur abbaye : digue, bief, moulins, ou encore captage de source. Ils implantent ensuite les premières " granges ", certaines de ces exploitations donneront naissance à des villages ou des fermes toujours en activité au XXIe siècle.

Puis les religieux lancent la construction de leurs lieux de vie. Dès cette période, l'utilisation de briques, de carreaux ou de tuiles de terre cuite inaugure à Pontigny le travail d'une argile locale abondante et de qualité qui se poursuit jusqu'à nos jours. Rapidement s'élèvent autour du cloître les bâtiments des moines, l'aile des convers, et l'impressionnante église. Un hôte de marque y est reçu, en la personne de Thomas Becket, l'archevêque de Cantorbéry

Les dimensions impressionnantes, 117 m de long pour 52 m de large, la font comparer à Notre Dame de Paris, son emprise au sol semble d'autant plus importante que sa hauteur reste raisonnable et qu'elle n'a pas de clocher.

Elle est aujourd'hui, la plus grande église cistercienne au monde.

A la fin du XIIe siècle, l'économie de Pontigny prend un essor nouveau en développant la culture de la vigne à Chablis et à Saint-Bris où s'implantent des celliers : les religieux ont désormais les moyens d'agrandir leur abbatiale.

Pontigny se trouve à cette époque à la tête d'une filiation de plusieurs dizaines de monastères répartis sur toute la France, et en Europe. Le rayonnement de l'abbaye s'étend davantage encore grâce à la canonisation d'Edmond d'Abingdon - plus connu en Bourgogne sous le nom de saint Edme - autre archevêque de Cantorbéry dont le corps est conservé intact.

Le prestige des lieux et leur apport constant à l'économie locale épargne en partie l'abbaye lors de la Révolution française : plusieurs bâtiments sont préservés dans la grande enceinte, dont l'immense église, une aile du cloître, et le bâtiments des convers.

En 2014, la célébration des 900 ans de l'abbaye de Pontigny, est l'occasion de mettre en lumière ce haut lieu de l'architecture, de l'histoire et de la culture européenne : un patrimoine intact, à redécouvrir dans toute sa simplicité et toute sa grandeur.